



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

commémoration de l'abolition de l'esclavage

Question écrite n° 8374

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le Premier ministre sur la célébration en avril prochain du cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les départements d'outre-mer. Il souhaiterait savoir quelles manifestations le Gouvernement envisage d'organiser sur l'ensemble du territoire à l'occasion de cette commémoration, qui revêt une dimension toute particulière pour les domiens.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du Premier ministre sur la commémoration du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. La célébration sera d'abord l'occasion de rappeler la réalité de ce que fut pendant trois siècles l'esclavage des Noirs en Amérique et la puissante résistance des esclaves à leur condition. Elle permettra aussi de mettre en lumière la vitalité humaine et culturelle et les expressions de l'identité des sociétés d'outre-mer. Le ministère de la culture et de la communication et le secrétariat d'Etat à l'outre-mer ont confié à un écrivain d'origine guadeloupéenne, M. Daniel Maximin, le soin de coordonner la préparation d'un programme de manifestations. Les initiatives des collectivités, des associations et des artistes seront encouragées. La célébration sera organisée autour de manifestations variées, d'avril à décembre 1998. En métropole, le 27 avril, un hommage de la République sera rendu. D'autres manifestations se tiendront tout au long du mois de mai à l'établissement public de la Villette et dans les régions, de même qu'en octobre dans le cadre de l'opération nationale Le Temps des livres. Dans chacun des départements d'outre-mer, une série de manifestations sont prévues tout au long du second semestre, à chacune des dates d'application de l'abolition : 22 mai en Martinique, 27 mai en Guadeloupe, 10 juin en Guyane et 20 décembre à la Réunion.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8374

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 1997, page 4845

Réponse publiée le : 16 mars 1998, page 1466